

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

**DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE**

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 Décembre 2021

**Commune de
PAULHAN**

N° 2021/12/07

Date de la convocation	06/12/2021
	<u>Votes</u> : 22
Présents : 18	Pour : 22
Absents : 05	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un et le treize Décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, JAURION Léon, LABORDA Véronique, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, NOUGOUM Mohamed.

Etaient absents : MM. GASC Carine, GASC Georges, SEBASTIAN David, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry.

Procurations : - Mme LAMBERT Véronique à Mr LAMBERT Marcel
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr VALERO Claude
- Mme CAPELLE Laetitia à Mme BOUISSON Mylène
- Mr GARIN-MICHAUD à Mr NOUGOUM Mohamed

Objet : Modification des conditions de paiement - Tarification des salles municipales -Règlementation

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 15 octobre 2020 relative à la tarification et à la règlementation des salles municipales.

Il indique qu'il convient d'apporter des modifications à cette délibération.

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20211213-2021-12-07-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021

Espace Louis Sert

Réservé aux associations paulhanaises, administrations, collectifs pour leurs réunions, assemblées générales, expositions, conférences, ateliers.

Prêt : gratuit

Caution : 300,00 €

Espace Gare

Réservé aux associations paulhanaises, administrations, collectifs pour leurs réunions, assemblées générales, expositions, conférences, ateliers.

Prêt : gratuit

Caution : 300,00 €

Salle des Fêtes

Associations Paulhanaises, administrations, collectifs :

- Réunions, assemblées générales, repas (hall d'accueil + cuisine)

Prêt : gratuit

Caution : 500,00 €

- **Gratuité** pour les lotos dans la période fixée par le calendrier à condition que les associations s'engagent à organiser une animation collective dans le village.

Salle des Jeunes

Associations Paulhanaises, administrations, collectifs :

pour leurs réunions, assemblées générales, expositions, conférences, ateliers.

Prêt : gratuit

Caution : 300,00 €

La réglementation des salles doit être appliquée pour toute manifestation.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'accepter la tarification énumérée ci-dessus ;
- Décide de mandater Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué pour accomplir les démarches administratives relatives au règlement du dossier.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 15 octobre 2020.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire,
Claude VALERO**



Accusé de réception en préfecture
034-2134019-16-20211213-2021-12-07-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20211213-2021-12-07-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021